

De nouvelles listes de paradis fiscaux



Les ministres de l'économie et des finances de l'Union Européenne ont rendu publique ces jours-ci une nouvelle liste des dits paradis fiscaux, c'est-à-dire, des endroits où l'on favorise l'évasion et la fraude, des pratiques moyennant lesquelles, chaque année des milliards de dollars s'envolent au détriment tant de pays industrialisés que de pays en voie de développement.

Ce qui attire l'attention dans cette liste, qui a été approuvée par les 28 membres de l'Union Européenne, c'est qu'aucun d'entre eux n'y figure ce qui est assez suspect.

Parmi ces paradis fiscaux figurent le Bahreïn, la Barbade, la Corée du Sud, les Émirats Arabes Unis, la Grenade, Guam, les Îles Marshall, Macao et la Mongolie.

Elle inclut également la Namibie, Palaos, le Panama, la Samoa, la Samoa Nord-américaine, Sainte Lucie, Trinité-et-Tobago et la Tunisie.

Parmi les critères pour qualifier un endroit de paradis fiscale, l'Union Européenne prend en considération s'il existe le transfert automatique de l'information sur les transactions qui sont faites ; l'application ou non de tarifs préférentiels à certains clients et la mise en pratique des normes émises par l'OCDE, l'Organisation pour la Coopération Économique, en partie celles du Groupe d'Action Financière Internationale, GAFI, une entité d'intelligence qui se doit de surveiller les grands mouvements de capitaux

sur la planète.

Presque en même temps l'ONG britannique OXFAM a publié une autre liste, de 35 pays, qui suivant les mêmes critères de l'Union Européenne, sont des paradis fiscaux et dans laquelle sont inclus la Suisse, l'Irlande, le Luxembourg et la Hollande qui ne se trouvaient pas sur l'autre liste.

Rappelons que nombreux sont ceux qui considèrent que la célèbre City, le cœur financier du Royaume Uni, se livre aussi à des opérations non transparentes. Ce marché de capitaux est l'un de ceux qui ont poussé la séparation de la Grande Bretagne de l'Union Européenne, peut être dans le but d'échapper à la surveillance de Bruxelles.

Une autre question qui éveille la méfiance est que l'accent est mis sur les endroits où ceux qui évadent les contrôles peuvent faire des leurs, mais l'on parle très peu des clients qui en profitent pour ne pas respecter leurs obligations fiscales.

Ce que l'on en sait ne vient ni de l'OCDE, ni du GAFI et moins encore d'autres organismes, mais des filtrations journalistiques dont celle appelées Luxleaks, de 2014, de Panama Papers et des Papiers du Paradis, de novembre de cette année.

C'est grâce à elles qu'a éclaté le scandale de la firme brésilienne Odebrecht qui a mis à nu de très nombreux cas de corruption dans tout le continent . C'est ainsi que l'on a appris que la Reine Élisabeth II d'Angleterre garde une partie de son argent dans un paradis fiscal.

Il est bon de connaître une partie du problème mais ce serait mieux de tout savoir car, sans des milliardaires anxieux de faire augmenter leurs richesses, il n'y aurait pas d'endroits pour blanchir ou pour garder l'argent sale.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/especiales/comentarios/149806-de-nouvelles-listes-de-paradis-fiscaux>



Radio Habana Cuba